

## En guise de sommaire

- Dans son éditorial, le Président du CIRIEC-France, Alain Arnaud, s'interroge sur les défis auxquels la mutualité est confrontée dans un monde en mutation (p. 2)
- De son côté, le Délégué général, Jean-Louis Cabrespines, évoque la remise en cause des engagements de l'Etat et les conséquences sur les associations (p. 3)
- Les travaux se poursuivent : préparation des Conférences internationales, études, publications : (p. 5 et 6)
- Livres propos de Jean-Marie Fessler et de Jean-Philippe Milésy (p.7 à 9)
- Enfin, nous vous proposons quelques lectures et manifestations (p.10 à 13)

Bonne lecture !



### Marcel Caballero

Président d'honneur  
Directeur de la rédaction

## La mutualité existe-t-elle toujours en 2025 ?



**Alain ARNAUD**

Président du CIRIEC-France

Ancien président de la Mutualité Fonction Publique

Administrateur honoraire de la Mutualité Française

La question pourrait être considérée comme iconoclaste pour celles et ceux chez qui sont fortement ancrés l'esprit et les valeurs de la mutualité, hérités de la culture et de l'histoire des institutions mutualistes, mais aussi de notre pacte social républicain. Et pourtant, ne faut-il pas se poser cette question, tant les organismes mutualistes, les vrais, sont tirés sur le terrain de la banalisation. Malgré une loi protectrice, le terme de mutuelle est lui-même devenu le vocable utilisé couramment pour l'ensemble des familles d'assureurs santé. Conséquence du développement du marché concurrentiel et du consumérisme, mais aussi des exigences réglementaires qui régulent l'activité d'assurance pour tous les acteurs, les mutuelles non lucratives peinent à faire valoir leur identité distinctive et leur vocation historique tournée vers un accès à la santé solidaire pour tous. Pire, elles font souvent l'objet de critiques sur leurs réserves, pourtant indispensables pour garantir leurs engagements vis-à-vis des bénéficiaires, mais aussi de ponctions fiscales sans discernement, sans qu'il soit tenu compte de leur spécificité et de l'utilité sociale qu'elles développent dans les territoires. Ces taxations inappropriées et injustes mises à la charge des mutuelles et par voie de conséquence des adhérents et des sociétaires, ne feront qu'accroître les inégalités par l'augmentation des cotisations qu'elles vont générer, situation encore aggravée par l'augmentation des coûts de santé et les transferts de charges. Par ailleurs, solidarité et concurrence se conjuguent difficilement, car la concurrence est destructrice des constructions solidaires, ne serait-ce que par le nomadisme et le consumérisme qu'elle génère. En matière de protection santé, s'il est devenu illusoire que la Sécurité Sociale puisse tout prendre en charge, qu'au moins la mutualité, mouvement solidaire et non lucratif, reconnu comme tel, puisse être considérée comme servant l'intérêt collectif, aux côtés et en harmonie avec l'assurance-maladie obligatoire, tant pour les questions de prise en charge que celles de politiques de prévention et de gestion du risque santé.

Il paraît donc nécessaire de militer collectivement pour retrouver les sources du mutualisme, pour revenir aux fondamentaux de la mutualité, non pas seulement parce que nous sommes en temps de crise, et que ce serait utile pour les plus démunis, mais parce que fondamentalement, la mutualité est un mouvement social qui puise ses racines dans son champs naturel, celui de la solidarité et de l'accompagnement des personnes, et non pas celui du commerce de garanties et de services, fussent-ils élaborés avec la générosité qui caractérisent ses composantes. Retrouver les sources du mutualisme, c'est bien entendu favoriser en permanence la mutualisation plutôt que l'individualisation. C'est aussi tout faire pour sortir du piège de la banalisation, et la mutualité a des atouts pour défendre sa spécificité et sortir de ce piège infernal : - en mettant en exergue toutes les activités qu'elle peut exercer au-delà de l'assurance-santé – en étant sans ambiguïté aux côtés de la Sécurité sociale, non pas comme supplétif vassalisé, mais comme partenaire choisi, en capacité de relever ensemble le défi de l'accès aux soins et de l'amélioration de notre système de santé, et ce faisant, de défendre, probablement mieux que quiconque, l'avenir de l'assurance-maladie obligatoire – en étant engagée au sein de l'économie sociale et solidaire dont elle est une composante importante, basée sur des principes, des valeurs, et des pratiques éthiques. L'ESS, apparaît bien aujourd'hui dans toute sa pertinence, et plus que jamais, reconnue et promue par toutes les instances internationales, elle constitue une alternative crédible pour gérer l'économie autrement – en étant au rendez-vous des grandes mutations en cours et en relevant les défis des Objectifs de développement durable de l'ONU sur la base de ses valeurs fondamentales et de ce qu'elle peut apporter de mieux pour la société et les populations.

Malgré un contexte difficile et disons-le hostile, les militants du mouvement mutualiste doivent continuer à s'engager avec détermination et fierté, celle de démontrer l'efficacité des actions de la mutualité, celle de porter les valeurs et les principes que leur ont transmis leurs prédécesseurs, pour que demain, la mutualité puisse contribuer à la réalisation de l'idéal d'une société plus solidaire, plus égalitaire et plus fraternelle.

## Quand l'État remet en cause ses engagements : le service civique et la loi de finances



**Jean-Louis CABRESPINES**  
Délégué général du CIRIEC-France

### Une menace sur les services civiques

La fin d'année 2024 a été perturbée, nous en convenons tous et nous attendons avec une certaine impatience que les impérities nées des décisions du président de la République s'éloignent pour que nous retrouvions un climat qui permette de donner à la France un budget correct. Tout y est passé, depuis les menaces que les salaires des fonctionnaires ne seraient pas honorés, les retraites pas versées, le commerce en berne, les fêtes de fin d'année gâchées par une nouvelle censure, des refus de vote ou encore des invectives de part et d'autre.

Mais ce que nous n'avions pas mesuré est cette capacité à utiliser les citoyens et leur représentation pour menacer de mettre la France en jachère. Le plus bel exemple est cette information parue fin janvier du gel des financements des services civiques si le projet de loi de finances n'était pas voté : « *Faute de Loi de finances, l'État place brutalement des milliers de jeunes et associations au pied du mur. Hier (27 janvier), une note du ministère du budget, relayée à tous les organismes d'accueil de jeunes en Service Civique, leur apprenait une décision brutale et inacceptable : le gel du Service Civique pour toute mission débutée en 2025 dans l'attente de l'approbation du PLF* » (lettre au Premier Ministre de Claire Thoury, présidente du Mouvement Associatif) Là, on a touché le fond ! C'est une attaque en règle des engagements réciproques pris entre les associations et l'État : les unes accueillent les jeunes pour engager avec eux un parcours citoyen qui leur permette de s'engager au bénéfice de tous, mais aussi de lutter contre la précarité qui les touche plus que tout autre tandis que l'autre (l'État) en assure le financement. Cette attaque n'est pas digne d'une République, elle ne peut conduire qu'à une perte de confiance envers l'État qui devrait être le garant de notre démocratie. Comment dire aux jeunes de s'engager et de se mettre au service des citoyens quand dans le même temps ceux qui devraient être des exemples les trahissent ?

« *Autant de jeunes qui avaient prévu de s'engager dans les jours qui viennent, et qui risquent donc de perdre une année complète, dans un contexte de précarité généralisée pour la jeunesse, mais aussi de perdre par la même occasion confiance en l'État et en notre démocratie.* » souligne Claire Thoury, présidente du Mouvement Associatif dans sa lettre du 28 janvier au Premier Ministre.

Depuis, le projet de loi de finances a fait l'objet d'un 49.3 à l'Assemblée Nationale entraînant une adoption du budget sans vote. Le ministère informait alors que tout serait rétabli le 24 février prochain, et nous nous interrogeons sur ce qui serait rétabli : les services civiques, en quel nombre, avec quelles contraintes nouvelles, quelle épée de Damoclès sur la tête des associations ? Le communiqué de presse du ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative rassure sur la reprise de ce dispositif (<https://www.jeunes.gouv.fr/communique-de-presse-service-civique-reprise-des-missions-compter-du-24-fevrier-2025-2624>), Marie Barsacq, ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, déclarant : « *Le Service Civique est un programme primordial, offrant à nos jeunes l'opportunité de s'engager, de se sentir utiles en œuvrant pour des causes d'intérêt général, tout en développant des compétences précieuses pour leur avenir professionnel. Je continuerai à soutenir cette dynamique pour garantir à nos jeunes – acteurs de demain – les meilleures opportunités d'engagement.* ». Très belle déclaration qui permettra de tenir « *L'objectif de 150 000 volontaires engagés en Service Civique en 2025* », mais comment faire confiance quand « *un programme primordial* » sert de moyen de pression auprès des acteurs, en particulier associatifs ?

### « On prend en otage le dispositif, nos jeunes et nos associations »

Ce qui est très inquiétant, est ce que cela représente de l'instrumentalisation des politiques publiques d'un État aux abois, c'est aussi ce que cela signifie de la non prise en compte des associations comme véritables acteurs dans les territoires, garants du lien social, de l'utilité sociale et de l'intérêt général.

Et les élus comme les représentants associatifs ne s'y trompent pas.

Rose Amélie Becel (Public Sénat - 03/02/2025 - « L'Etat n'est pas au rendez-vous vis-à-vis de sa jeunesse » : le service civique suspendu, dans l'attente d'un budget 2025 en fait une analyse tout à fait précise, reprenant les propos de sénateurs très impliqués dans la mise en place de ce dispositif. Alors même que les sénateurs, lors de l'examen du volet « jeunesse et vie associative » du budget le 16 janvier dernier, ont adopté la copie du gouvernement qui prévoit de doter l'Agence du service civique de 600 millions d'euros, un montant qui permet la conclusion de 150 000 contrats de jeunes en service civique comme en 2024, l'État décide de la suspension des contrats, deux semaines après. « *Une décision d'autant plus difficile à entendre que l'adoption*

d'une loi spéciale fin décembre dernier permet déjà de préserver les moyens alloués à l'agence en 2024, soit plus de 518 millions d'euros ».

Éric Jeansannetas, sénateur socialiste, considère que cette nouvelle brutale a donc tout de l'« instrumentalisation » : « J'ai le sentiment que cette annonce, qui choque l'opinion publique, est faite pour prouver que la censure du gouvernement n'est pas opportune. C'est de la manipulation, on prend en otage le dispositif, nos jeunes et nos associations, pour un argument qui n'est pas recevable ! ». Ce que dit autrement le sénateur Les Républicains Cédric Vial : « C'est une annonce politique, on cherche à affoler les gens pour rien. Le vote de la loi spéciale permet à l'Agence du service civique de fonctionner pendant plus de deux mois. D'ailleurs, la grande majorité des jeunes en service civique débutent leur mission en début d'année scolaire, pas au mois de février. »

On peut alors s'interroger sur la considération de l'État pour ce dispositif qui devient un moyen de pression, pour prouver les conséquences concrètes d'une absence de budget pour 2025 et éviter le vote d'une nouvelle motion de censure.

« Le 3 février, au micro de RTL, la ministre des Comptes publics a confirmé que tous les jeunes engagés pourront honorer leur contrat, une fois le projet de loi de finances adopté. « Je peux garantir que si ce budget passe, si la France peut repartir, elle repartira aussi pour le service civique », a assuré Amélie de Montchalin. » conclut Rose Amélie Becel.

Heu oui, c'est bien du chantage !

### « C'est un modèle de société qui est remis en question »

Mais au-delà de la question des services civiques, c'est tout le monde associatif qui est fragilisé par les politiques publiques et leurs tergiversations (changement d'orientation en fonction de tel ou tel ministre, remise en cause des conventions signées, jugements hâtifs sur les travaux menés par les associations, ...) et nombre des acteurs sont de plus en plus en alerte, voire en révolte face à ces élus et représentants divers et variés des familles politiques politiciennes qui n'ont de considération que pour eux-mêmes. Ils oublient combien les associations, constituées de citoyens engagés, sont présentes dans les territoires répondant aux besoins des populations, maintenant du lien social, effectuant des missions de service public, ....

Claire Thoury, dans sa lettre ouverte au Premier Ministre, en tant que représentante du monde associatif déclare avec pertinence et justesse sa « **profonde inquiétude (et celle du Mouvement Associatif et de l'ensemble des réseaux qui le composent) quant aux difficultés encourues par les associations.** » : « Les restrictions budgétaires ne sont pas sans conséquence : elles affectent directement la capacité des associations à répondre aux besoins des populations, notamment les plus vulnérables, tout en limitant leur rôle dans l'animation des territoires. Au-delà des enjeux financiers, c'est tout un modèle de société qui est remis en question, alors que la transition écologique, la fracture sociale ou encore la revitalisation des territoires les plus fragiles nécessitent des efforts concertés. Affaiblir le monde associatif revient à hypothéquer des solutions souvent innovantes et adaptées aux besoins locaux. Trop souvent, les associations sont des victimes collatérales de choix politiques. Le décalage du vote du budget et les conséquences pour les associations illustrent la difficulté du monde associatif qui doit constamment s'adapter à l'instabilité politique. Ce manque de clarté est un véritable frein au développement de l'action associative. Mais plus encore, il met aujourd'hui en péril un grand nombre d'associations en mettant leur trésorerie sous pression. »

### Agir pour unir et faire société

Ces constats, nous les faisons, années après années, sur ce manque de considération à l'égard des associations, sur ces décisions péremptives de la part de certains élus (je ne reviendrai pas sur les déclarations iniques de la Présidente du Conseil régional de Loire dont nous parlions dans la Lettre du CIRIEC de janvier dernier), d'autres sauront le faire et il serait bon que cela soit entendu car des réactions telles que celle de Mebarek KARAR (Délégué Général Vacances & Familles, Fédération des centres sociaux du Languedoc-Roussillon) dans son « coup de gueule » (sic) risquent de prendre de plus en plus d'ampleur et mobiliser les « plus de 15 millions de Français qui donnent de leur temps, de leur énergie, parfois au détriment de leur propre bien-être, pour porter des causes qui font la différence. En 2023, 23% des Français sont bénévoles dans une association ! (source : France Générosités) ».

Ce responsable associatif déclare : « L'attaque contre les associations : une erreur monumentale pour notre société !

Je suis furieux ! Les baisses et suppressions des subventions aux associations sont une véritable trahison de nos valeurs de solidarité et de cohésion sociale. Ces décisions, prises sans discernement, mettent en péril l'essence même de ce qui fait notre force : notre capacité à nous unir pour défendre les plus vulnérables, pour agir ensemble, pour faire société.

Les associations ne sont pas un luxe. Elles sont le ciment de notre vivre-ensemble. Elles sont au cœur de notre société : qu'il s'agisse de solidarité, d'éducation, de culture, de santé, ou de lutte contre l'exclusion. Elles créent des liens quand tout semble nous diviser. Supprimer les subventions, c'est affaiblir la solidarité, laisser les plus fragiles sans soutien et tuer l'esprit d'engagement. Nous devons être clairs : ces choix réduisent l'impact des associations et brisent des vies. Nous ne pouvons pas nous permettre de perdre cette mobilisation collective qui permet de combler les lacunes des institutions publiques et d'assurer l'accès aux services essentiels pour ceux qui en ont besoin. Les associations sont indispensables, leur financement doit être une priorité ! Il est temps de se lever ! »

Le monde associatif est essentiel à notre pays, il est porteur de valeurs et est un véritable ciment républicain, il est ce qui permet à la fois de la cohésion dans les territoires et entre les personnes, il est l'apprentissage du vivre ensemble, il est à respecter et ne peut pas devenir la variable d'ajustement ou le moyen de nuire pour des raisons politiques. Au lieu de vous servir des associations comme menace, messieurs les politiques, sachez travailler avec ces citoyens qui, au quotidien sont des alliés pour maintenir la paix sociale et les liens entre tous.

## > 10<sup>ème</sup> Conf. internationale de recherche en économie sociale

La 10<sup>ème</sup> Conférence internationale de recherche en économie sociale organisée par le CIRIEC-International aura lieu du 27 au 29 octobre 2025, à Bordeaux, sur le thème :



### « Le rôle de l'économie sociale et solidaire dans la transition socio-écologique »

- Statistiques, rapports et mesures d'impact social de l'ESS ● - L'ESS et les secteurs écologique et énergétique
- Écosystèmes territoriaux de l'ESS et transition - Identités, hybridations et innovations
- Financement et modèles économiques de l'ESS - Réseaux de l'ESS et politiques de l'ESS - publiques
- ESS, éducation et droits civiques - ESS, travail décent et économie informelle
- ESS, lutte contre la pauvreté et l'économie du soin - ESS et système agroalimentaire
- Services publics communs et coopératifs - SSE et intersectionnalité : classe, race, genre

> Note de cadrage disponible en [FR - EN - ES](#)

> L'appel à communications sera ouvert jusqu'au 15 janvier 2025.

> [+ INFOS](#)

Evènement co-organisé par:



## > Les Études du CIRIEC-France

### LE CARE AU CŒUR DES VALEURS DE L'ESS



- **Économie sociale et solidaire et production de care** / Amel SLIMANI, Carole BRUNET, Olivier BONED
- **La notion du care et l'approche mutualiste : Comment le care réinterroge la mutualité, entre tradition et renouveau** / Olivier BONED, Raphaël DETRIE
- **Une offre au service de la démocratie participative des personnes en situation de handicap psychique** / Lydie THEVENIN, Lucie GRAS
- **«A.I.M.E.R.» un concept de résidence bi générationnelle** / Jacky BONTEMS
- **Faire vivre le care** / Alain KOSKAS
- **Café des aidants® : un dispositif d'accompagnement des aidants et des professionnels dans les territoires** / Isabelle COTTET GIZOLME
- **Traces de Vies : tisser des liens qui libèrent** / Jean-Louis CABRESPINES, Céline DONNET
- **Prendre soin des morts et des vivants : le cas de la coopérative funéraire de Rennes** / Carole BRUNET, Amel SLIMANI
- **Se mobiliser pour maintenir une bonne santé mentale des jeunes : un devoir générationnel** / Guy BENAMOZIG
- **Prendre soin de la terre et des personnes: le cas de l'association Halage** / Amel SLIMANI, Carole BRUNET

> [+ INFOS](#) > [TELECHARGER](#) > [CIRIEC PUBLICATIONS](#)



## **AVEC L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, AGIR ENSEMBLE POUR LA BONNE SANTÉ DE TOUTES ET TOUS**

ESS France a mandaté le CIRIEC-France pour étudier la place des acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) dans le système de santé et leur contribution durable aux politiques publiques. Le rapport propose un état des lieux des tensions du secteur, basé sur une enquête et des travaux existants, et formule des recommandations pour intégrer davantage l'ESS dans un système de santé plus inclusif et adapté.

**CONSULTER L'ÉTUDE** 



## **> Actualités de Galilée.Sp**



**Le collectif Galilée.sp est un think tank  
au sein du CIRIEC-France  
dédié au service public et aux fonctions publiques.**

Visiter le site > <https://galileesp.org/>

### **Derniers articles parus :**

- [Quel projet humain avec l'intelligence artificielle ? Par Jean-Marie FESSLER](#)
- [Le « trumpisme », l'action publique et le service public, par Gilbert DELEUIL](#)
- [La semaine de 4 jours dans la fonction publique, est-ce réalisable ? Par Jacky LESUEUR](#)
- [10 millions de pauvres en France, rendre plus efficace l'action publique, par Christian BABUSIAUX](#)

## QUEL PROJET HUMAIN AVEC L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ?



**Jean-Marie FESSLER**

docteur en éthique médicale et en économie de la santé, professeur associé de Stanford  
membre du Conseil d'orientation du CIRIEC-France

10 février 2025

Nous pouvons saluer la semaine du *sommet pour l'action sur l'Intelligence artificielle (IA)*, à Paris. Dans un pays qui dispose de nombreux atouts, tenter d'enrayer un certain *modèle* du retard n'est-il pas souhaitable ?

Pour mémoire, en France, en 1939, le taux de pénétration de la radio hertzienne – taxée – est de 12%. Le double, aux Etats-Unis. La loi de 1889 nationalise le téléphone. En 1954, son taux de pénétration atteint celui des Etats-Unis en ... 1900. Pour la télévision, en 1960, le taux d'équipement par habitant est dans un rapport de 1 à 5 avec les Anglais et de 1 à 2 avec les Allemands. Quels ont été les coûts sociaux du *rattrapage* ?

De Louis Pouzin, ingénieur français pionnier d'Internet, à la doctoresse française Bettina Experton, conceptrice du dossier médical personnalisé mobile pour les Américains, *IBlueBotton*, nos innovateurs semblent souvent *bannis*. Dans le domaine de la santé, par exemple, qui assume la responsabilité des conséquences du *numerus clausus*, des fraudes à la carte Vitale, des *biais* tarifaires, des échecs répétés du dossier médical personnel, etc. ? Lutte des places, bal des *ego* de ceux qui ont toujours raison même quand ils ont tort ?

Chaque fois, vingt ans au moins de surdité volontaire à l'encontre de propositions constructives, d'expérimentations de terrain et des témoignages de praticiens, d'ouvertures internationales, permettent d'oublier, croit-on. Beaucoup d'argent public à perte et une dose d'antiaméricanisme au passage. Au total, une véritable *guerre* contre les métiers de service des autres, ceux des enseignants, des professionnels de santé, de la petite enfance et du handicap, ceux des agriculteurs, artisans et commerçants de proximité, des chercheurs, des entrepreneurs employeurs, de celles et ceux qui construisent et font fonctionner les réseaux vitaux, semble avoir été entreprise, de longue date. Si l'IA doit en être l'ultime étape, elle sera rejetée. Comme il en est de l'écologie politique punitive injuste.

Le mérite aux discours ou le mérite aux actions quotidiennes ?

Sous la masse des discours *stratégiques*, à coups d'annonces sur les *écosystèmes*, les *gains de compétitivité* ou de *productivité*, les *jeunes pousses*, le *pilotage* surtout, et la *régulation* qui

honore toujours l'industrie nationale du Droit – 400 000 emplois et 2% du PIB -. Et toujours les mêmes **blocages** : contre les 4 millions d'entrepreneurs et la dimension des recettes avant celle des dépenses, sous le déni des faits et des réalités, les postulats matérialistes et les intérêts masqués, les représentations minoritaires violentes, l'histoire reconstituée, etc.

La propension de quelques-uns à la servitude de tous les autres... A distance des laboratoires incubateurs d'idées de Galilée.sp.

L'intelligence artificielle ou augmentée est un rendez-vous de premier ordre. Encore faut-il en expliciter les buts et les résultats les plus utiles à tous, hors du *jeu* à l'adaptation *top-down*. A qui le temps gagné sera-t-il réellement bénéfique ? Est-il encore permis de nous demander si les technologies embarquées par l'IA ne sont pas trop puissantes au regard de notre humanité réelle ? Ne serait-ce que par saturation de notre temps de cerveau disponible, sous anxiété informationnelle. Ne serait-ce que par la dualité mortifère qui renvoie aux contraires.

Aux 29 dictateurs du 20<sup>ème</sup> siècle, responsables de la mort de 250 millions de personnes et à leurs successeurs, on doit ajouter le comportement de prédateurs des autres, sur tous les registres. Si les récits diffusés autour de l'IA ne propulsent que les intérêts et l'exhibitionnisme d'oligarchies imposant aux peuples de s'adapter, ce n'est pas faire acte audacieux de prospective que de prévoir une prolifération de la violence, sous surveillance orwellienne généralisée.

Au détriment des apprentissages sociaux, de l'éducation populaire et de la mutualisation, principaux atouts réels de l'Humanité. Au détriment d'une souhaitable *Déclaration universelle des droits de l'esprit humain*, selon la proposition du Pr. Mark Hunyadi. A défaut d'avoir évité de perdre bientôt trente ans sur les propositions de l'UNESCO et de quelques penseurs et praticiens dans l'élaboration d'une infoéthique, de véritables débats éthiques centrés sur l'information, notre nouvelle Ere, les liens à l'altérité sont questionnés, à chaque instant.

Qui va mettre en œuvre les recommandations d'institutions aussi légitimes que le Conseil économique, social et environnemental, par exemple ?

Quelle représentation du monde et de l'humain souhaitons-nous privilégier ?

Peut-on encore s'interroger sur l'énorme geste métaphysique consistant à prendre les machines, les semi-conducteurs et les capteurs pour *modèles* de l'humanité ?

Peut-on encore s'interroger sur la réduction de l'être humain à un *statut* informationnel à *traiter* ?

Peut-on encore s'interroger sur les conflits possibles entre le poids des données et les éclairs de la création et de l'espoir humains ?

Peut-on encore tenter d'incarner une vision de notre esprit non pas comme un agrégat de contenus mais comme un ensemble d'activités : surprise et étonnement, critique et créativité, imagination et méditation ?

**Si l'art des mises en œuvre procède de l'art des mises en relation, l'une des définitions de l'intelligence humaine, non seulement il n'est pas trop tard mais ce pourrait être la voie de la réussite collective.**

## HANDICAP : 20 ANS APRES, FAIRE VIVRE L'EGALITE



**Jean-Philippe MILÉSY**

Secrétaire général de l'Institut Polanyi  
membre du Conseil d'orientation du CIRIEC-France

i

Le 11 février 2005 était promulguée la loi « *pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap* » portée par Marie-Anne Montchamp, alors Secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées sous la présidence de Jacques Chirac. Vingt ans après quel bilan peut-on tirer de ce texte important qui suscitait des espoirs profonds pour des millions de personnes porteuses d'un handicap ? La manifestation du 10 février 2025, place de la République, à l'appel du Collectif handicaps — composé d'associations et de personnalités — n'aura réuni que quelques centaines de participants. Pour autant elle aura témoigné de l'écart qui demeure entre les promesses d'il y a vingt ans et leurs réalisations. Les Jeux para-olympiques, comme le succès du film d'Artus « *Un petit truc en plus* », s'ils ont changé la perception du handicap et renouvelé les espoirs, n'ont rien changé à un réel préoccupant.

Ainsi vingt ans après, plus de la moitié des lieux publics demeurent sans accessibilité, et la situation des transports publics est pire encore. Les enfants en situation de handicap sont trop souvent à la porte, ou à la marge, de l'école de la République. L'insertion décente au travail demeure un parcours du combattant.

Il y avait de la colère chez les manifestants parisiens du 10 février. On oppose souvent à leurs revendications des justifications budgétaires, irrecevables au regard des enjeux ; on met en avant des avancées statistiques.

La question n'est pas là ; elle est celle de la souffrance de millions de femmes, d'hommes et d'enfants confrontés à des situations singulières irréductibles aux chiffres.

Le Labo de l'Ocirp, dont Marie-Anne Montchamp est la directrice, présentait récemment la thèse professionnelle de Marie Cerejo sur une question rarement abordée, celle de la retraite des personnes porteuses d'un handicap mental. La situation de beaucoup de ces dernières — auxquelles les progrès médicaux ont assuré une plus grande espérance de vie — est kafkaïenne. Devant quitter les foyers où elles habitent — et qu'elles doivent quitter pour laisser la place à des jeunes — elles se retrouvent confrontées entre une entrée en des EPHAD, mal préparés pour les accueillir, et un retour dans leurs familles, elles-mêmes vieillissantes. Ces situations des personnes porteuses de handicap sont à la fois personnelles, du fait de l'histoire de chacune et de chacun, et collectives du fait de situations hélas partagées par beaucoup. Dans l'organisation, l'accompagnement, le travail, le logement de ces personnes, les associations et les structures de l'ESS ou issues du paritarisme occupent une place déterminante. Au-delà des discours publics, les contraintes budgétaires imposées à ces dernières, tant par l'État que par des collectivités territoriales, ne font qu'aggraver les souffrances humaines.

**Vingt ans après, il est temps de donner un contenu concret à cette « égalité des droits et des chances » visée par la loi de 2005**

La lettre mensuelle « **Social Economy News** » est proposée par le CIRIEC-International en partenariat avec le CIRIEC-Espagne. Il est disponible en 3 langues (EN, ESP, FR) > <http://www.socialeconomynews.eu/>



**Dernier numéro > SEN#37 de février 2025 est disponible [ICI](#)**

### Principaux points forts :

- Renforcement et projection de l'économie sociale à partir des universités par Adoracion Mozas
- Le Comité économique et social européen a reçu la présentation du rapport statistique du CIRIEC et d'Euricse sur l'économie sociale dans l'UE
- L'OIT a accueilli à Genève les 11es Rencontres du Mont-Blanc, qui visent à améliorer le financement de l'ESS et les liens avec les entreprises traditionnelles et les institutions publiques
- L'ICA crée le Cercle des dirigeants de coopératives et de mutuelles (MC50), afin de promouvoir la croissance du coopérativisme mondial pour la démocratie économique, la paix et l'inclusion sociale

> Abonnez-vous directement à cette news [ICI](#)



## Loi de 2014 : une décennie de transformations et de défis

La RECMA, Revue internationale de l'Economie Sociale, soutenue par de grandes organisations de l'ESS, a publié un numéro double qui consacre un dossier exceptionnel à l'expérimentation « **Territoires zéro chômeur de longue durée** ». TZCLD a pour objectifs de créer à la fois des emplois socialement utiles aux territoires et pour les personnes privées durablement d'emploi.

> [Commander le numéro ICI](https://shs.cairn.info/revue-recma?lang=fr) > <https://shs.cairn.info/revue-recma?lang=fr>



**Miroir Social** est un média double face :

- participatif pour permettre à l'ensemble des membres de [publier gratuitement](#), avec validation préalable
- journalistique pour développer des [contenus complémentaires](#) sur abonnement

Sur les 14 000 membres du média : - 42 % représentent le personnel - 35 % représentent les directions - 23 % représentent des intervenants externes.

■ **Les services** : - [Publiez gratuitement sur le média](#) - [Nos productions journalistiques sur abonnement](#) - [Parrainez nos rencontres](#) - [Accompagnement éditorial](#) - [Communiquez sur le média](#)

■ **L'équipe** : - Rodolphe HELDERLÉ, Fondateur et responsable éditorial (06 60 97 59 85)  
- Jacky LESUEUR, Responsable des partenariats (06 24 06 42 91)

En croisant les regards d'une centaine d'agentes et d'agents de terrain, de chercheuses et de chercheurs, de cadres de l'administration, de citoyennes et de citoyens, le rapport sur l'état des services a pour ambition de poser un diagnostic sur les principales évolutions des services publics au cours de ces dernières décennies à l'aune des crises environnementales. Ces dernières interrogent nos conditions de vie, nos modes de production et de consommation : comment les crises écologiques se traduisent-elles en termes de besoins pour la population ? Comment les services publics y ont-ils répondu dans les dernières décennies et comment y répondent-ils aujourd'hui ? Comment cette nouvelle donne redéfinit-elle plus largement l'action publique ? En plus des cinq secteurs structurants étudiés en 2023 – l'éducation, la santé, les transports, la justice et la sécurité ainsi que leur financement et le fonctionnement des services publics – le collectif Nos services publics a choisi d'étudier cette année quatre nouveaux secteurs de politiques publiques constituant des sources majeures de préoccupations pour la population : le travail et l'emploi, le logement, l'eau, et l'enseignement supérieur.

Ce rapport analyse les évolutions des services publics face au danger de délitement de notre pacte social et aux exigences de la bifurcation écologique. Les crises environnementales interrogent frontalement nos besoins et génèrent des conflits : comment répondre aux besoins de logements sans artificialiser les sols ? Comment hiérarchiser les usages de l'eau face à une ressource qui diminue ? Les politiques publiques actuelles ont été élaborées sans intégrer les limites planétaires : en l'état, elles perpétuent, donc aggravent les conflits de besoins. Pourtant, la puissance publique a un rôle majeur à jouer car elle est la seule à même de porter une priorisation démocratique des besoins. A cet égard, il est essentiel qu'elle réoriente les politiques publiques pour atténuer les conflits de besoins et, plus largement, propose un horizon de progrès renouvelé, collectif et soutenable, notamment par les services publics.

[LIRE LE RAPPORT](#)



<https://nosservicespublics.fr/>



## **POUR UNE INTELLIGENCE ARTIFICIELLE AU SERVICE DE L'INTERÊT GENERAL**

Avis du CESE adopté le 14 janvier 2025

**Marianne TORDEUX BITKER Erik MEYER**

**Corapporteurs de la Commission temporaire « Intelligence artificielle »**

L'intelligence artificielle (IA) est omniprésente dans nos vies. Chaque jour, nous y sommes confrontés, avec la recommandation de contenus, l'optimisation de nos déplacements ou encore la programmation de nos smartphones et des réseaux sociaux. L'essor de l'IA vient questionner notre façon de faire société et les choix stratégiques que nous devons opérer. Alors, comment peut-elle se déployer dans la société française au service de l'intérêt général ?

[LIRE LA SUITE...](#)

[VOIR L'AVIS](#)



## **OBSERVATOIRE NATIONAL DE L'ESS**

### **Conjoncture de l'ESS au premier semestre 2024**

L'Observatoire national de l'ESS publie les chiffres de la conjoncture dans l'ESS à la fin du premier semestre 2024. Cette note analytique dresse l'état de la conjoncture pour l'ESS aux niveaux nationaux (emplois, établissements employeurs, salaires), sectoriels et régionaux.

**Pour en savoir plus :** [https://ess-france.org/media/client/actu/bandeau\\_ils-contribuent-a\\_pour-site\\_1.png](https://ess-france.org/media/client/actu/bandeau_ils-contribuent-a_pour-site_1.png)

**Télécharger la publication :** [https://www.ess-france.org/system/files/2025-01/ESS\\_note\\_conjoncture\\_T2\\_2024.pdf](https://www.ess-france.org/system/files/2025-01/ESS_note_conjoncture_T2_2024.pdf)



La CGESCOP vient de publier son rapport d'activité 2024.

Il en ressort que dans un contexte difficile, les SCOP et les SCIC s'en sortent bien. A fin 2024, le Mouvement coopératif compte 4% de plus de salariés et enregistre une croissance de 6% de son chiffre d'affaires net total par rapport à 2023 ( 10,2 mds d'euros). Le taux de pérennité à 5 ans reste à 79% pour les coopératives du Mouvement alors que celui de

l'ensemble des entreprises est de 61%. (source CGESCOP)



> 29 – 31 octobre 2025



**Bordeaux**  
**GSEF2025**

Le **Forum mondial de l'Économie Sociale et Solidaire** est devenu un événement majeur à l'échelle internationale. Son organisation est confiée tous les deux ans à une ville hôte par le GSEF. En 2025, après Séoul, Montréal, Bilbao, Mexico et Dakar, c'est la ville française

de Bordeaux qui accueillera cette 7ème édition du Forum, du 29 au 31 octobre.

Chaque édition du Forum mondial de l'ESS :

- **poursuit un objectif politique** en réunissant des élus et dirigeants du monde entier, des experts internationaux, des agences de développement, des réseaux et des acteurs de terrain qui s'engagent à promouvoir cette économie centrée sur l'humain et le respect de l'environnement. Une déclaration finale acte les engagements politiques se traduisant en une feuille de route pour les deux années à venir.

- **favorise les échanges d'expériences et d'expertises** mis en œuvre sur tous les continents. Des innovations réussies portées par les gouvernements locaux et l'ensemble des acteurs engagés dans l'ESS sont mises en avant à travers une programmation dense et coconstruite.

Au-delà du site des présentations et des échanges, le Forum rayonnera dans le temps et dans l'espace grâce à des parcours territoriaux, mais aussi à une programmation culturelle, une mise en valeur de l'ESS à destination de toutes et tous, participants comme grand public.

[Le comité scientifique composé de chercheurs et d'acteurs nationaux et internationaux](#) a défini un thème général ouvrant des portes à différentes sous-thématiques dont le contenu sera alimenté par les contributions venues du monde entier.

> L'appel à contribution est lancé : [Forum mondial de l'économie sociale et solidaire Bordeaux 29 30 31 Octobre 2025 \(bordeauxgsef2025.org\)](#)

> 28 mars 2025

Conférence à Sciences Po Bordeaux sur le thème : « Les coopératives de service public »

**INFORMATIONS A VENIR**

> 7 au 8 octobre 2026

Le 35<sup>ème</sup> Congrès international du CIRIEC se tiendra à Montréal au Canada

**INFORMATIONS A VENIR**

# CIRIEC-France

Le CIRIEC est une organisation internationale non gouvernementale,  
issue de la revue *Les Annales de la régie directe*  
créée par le professeur Edgard MILHAUD, il y a plus d'un siècle.

Son objet est la recherche et l'information sur l'économie collective d'intérêt général :  
économie publique et économie sociale et solidaire.

Ses travaux se réalisent  
à travers des réseaux nationaux et internationaux de chercheurs, publications, colloques, congrès mondiaux...  
Ils contribuent à l'illustration, mais aussi à la promotion des entreprises et organisations  
qui partagent des valeurs de service de l'intérêt collectif, de non lucrativité et de démocratie économique.

Le CIRIEC est constitué de sections nationales et de membres associés (laboratoires, universités,...)  
La section française, créée en 1950 par Léon JOUHAUX, prix Nobel de la paix,  
est une association sans but lucratif composée d'adhérents, personnes physiques et morales.  
Parmi ces dernières : entreprises publiques, organisations et entreprises de l'économie sociale et solidaire,  
organismes à gestion paritaire et syndicats.

Les ressources de l'association sont essentiellement constituées des cotisations de ses membres.  
Les fonctions de ses responsables et animateurs sont bénévoles.

Le CIRIEC-France est présidé par Alain ARNAUD.

## CIRIEC-France

7 passage Tenaille – F – 75014 Paris

Téléphone : 33 (0) 1 40 52 85 49 - Courriel : [administration@ciriec-france.org](mailto:administration@ciriec-france.org)

[www.ciriec-france.org](http://www.ciriec-france.org)



## INFORMATIONS-ADHESIONS

[administration@ciriec-france.org](mailto:administration@ciriec-france.org)

\*\*\*

# la Lettre du CIRIEC-France

Directeur légal de la publication : Alain ARNAUD - Directeur de la rédaction : Marcel CABALLERO



Si vous souhaitez  
contribuer à la *Lettre du CIRIEC-France*



[marcel.caballero@club-internet.fr](mailto:marcel.caballero@club-internet.fr)